

Communiqué de presse

Paris, le 25 janvier 2023

**Transparence des entreprises du CAC40 :
des progrès mais les disparités restent fortes**

Le FIR dévoile sa nouvelle analyse

Pour la troisième année consécutive, le FIR publie les résultats de la campagne de questions écrites posées aux entreprises du CAC 40 lors de leurs assemblées générales en 2022. Passant de douze à dix afin de privilégier la qualité des réponses, les questions portaient à nouveau sur les trois piliers E, S et G avec des thématiques comme le climat, la biodiversité, l'économie circulaire, le salaire décent, les critères ESG dans les rémunérations, les pratiques fiscales ou encore l'intégration des partenaires sociaux dans les plans de vigilance des entreprises.

Le dialogue entre les investisseurs responsables et les entreprises porte fréquemment sur ces sujets de responsabilité mais ils ne sont pas toujours évoqués publiquement. L'objectif est donc de communiquer aux administrateurs, aux actionnaires mais aussi au grand public les préoccupations majeures des investisseurs responsables, les réponses des entreprises devant être publiées dans le cadre de leurs assemblées générales. Si cet exercice ne préjuge pas de la qualité de l'ensemble de la politique de développement durable d'une entreprise, il permet d'évaluer les entreprises par rapport à leurs degrés de transparence et de précision sur chaque sujet.



Note : 390 réponses du CAC 40

Les membres de la Commission Dialogue & Engagement du FIR, qui gèrent ensemble plus de 4 500 milliards d'euros d'actifs, ont analysé ces réponses et ont abouti à une note pour chacune d'entre elles allant de zéro à trois étoiles. Les entreprises continuent globalement de progresser mais moins vite que l'année dernière et toujours avec une disparité forte de niveau entre les questions. Les entreprises ont toutefois l'occasion de s'améliorer dans la mesure où cette campagne est récurrente. La campagne 2023 est lancée avec des questions qui seront ajustées en fonction de l'expérience acquise et repartiront des réponses des années précédentes.

Pour Caroline Le Meaux, Présidente de la Commission Dialogue & Engagement du FIR et Nathalie Lhayani, Présidente du FIR : "Cet exercice évalue avant tout la

transparence des entreprises sur des points spécifiques de leur responsabilité sociale et ne préjuge pas de la qualité globale de leur politique RSE. Cela étant dit, il permet d'évaluer la situation de l'entreprise sur des points spécifiques constituant sa responsabilité sociale, les questions posées étant de plus en plus précises

d'année en année. De plus, le niveau d'exigence de nos questions grandit globalement depuis trois ans".

[Télécharger le rapport](#)

Merci de noter que l'ensemble des réponses des entreprises à nos questions est disponible dans un document indépendant auquel il est possible d'accéder depuis le rapport.

Contact presse :

Béatrice Passadat – beatrice.passedat@frenchsif.org – +33 (0)1 40 36 61 58

À propos du FIR

Le FIR est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'ISR, l'Investissement Socialement Responsable. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, des syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, universitaires... Chaque année, le FIR avec les Principles for Responsible Investment (PRI) remet les Prix « Finance et développement durable » aux meilleurs travaux universitaires européens. Le FIR est aussi un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (Briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40...). Par ailleurs, le Forum est le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. www.frenchsif.org